

## **Ben Barka : "le Maroc souhaite enterrer l'affaire"**

### **Maroc**

Posté par: lakil

Publiée le : 24/10/2007 21:59:11

INTERVIEW Dans une interview au figaro.fr, l'écrivain et journaliste Gilles Perrault affirme ne pas croire à une prochaine comparution devant la justice française des cinq responsables marocains visés par les mandats d'arrêts du juge Ramaël.

Ancien avocat, Gilles Perrault, militant contre l'extrême-droite, est également écrivain et grand reporter. Il a notamment publié "Les Parachutistes" (1961), "Le Secret du jour J" (1964), "Le Dossier 51" (1969), "Le Pull-over rouge" (1978), un livre en faveur de l'abolition de la peine de mort en France ou encore "Notre ami le Roi" (1990), une charge contre Hassan II. Il a récemment milité contre le régime tunisien de Ben Ali.

Lefigaro.fr : - La mise en cause de cinq Marocains dans l'affaire Ben Barka est-elle la preuve définitive de l'implication des services d'Hassan II dans cette disparition, contrairement à ce qu'a toujours affirmé l'ex roi du Maroc ?

Gilles Perrault : - Sur ce point comme sur quelques autres, on a le droit de ne pas croire les affirmations de feu Hassan II. Il est évident que toute l'affaire a été "machinée" et exécutée en grande partie par des éléments marocains. Il est évident que les services marocains n'ont pas pu prendre cette initiative sans le feu vert du roi. Ce qui est étonnant, c'est la concomitance de la révélation de l'émission de ces mandats d'arrêt avec la visite de Nicolas Sarkozy au Maroc. Mais je ne crois pas un seul instant qu'on les verra comparaître devant une juridiction française ou dans le cabinet du juge d'instruction.

Cette visite, qui s'achève mercredi, peut-elle faire avancer les choses comme l'a souhaité le fils de Medhi Ben Barka ?

Je ne le crois pas. Je pense que le président de la République ne doit pas être très heureux de ces annonces. Il a dû trouver au Maroc des interlocuteurs assombris par cette nouvelle.

Dans cette affaire, nous nous heurtons et nous continuerons à nous heurter à un mur du côté marocain. Ils ne veulent pas que le Palais, d'hier comme d'aujourd'hui, soit impliqué dans cette affaire. Les tergiversations marocaines sont dérisoires. Ainsi deux anciens détenus franco-marocains, les frères Bourequat, ont déclaré que les truands français ayant participé à l'enlèvement de Ben Barka et qui s'étaient réfugiés au Maroc ont été exécutés et enterrés dans le centre de détention de Tazmamart, de crainte qu'ils ne deviennent trop bavards. Le juge a souhaité faire des fouilles ce que refusent les autorités marocaines au motif qu'elles ignorent ou se trouve ce centre, c'est dérisoire. Les commissions rogatoires demandées par ce même juge Ramaël ont été refusées parce que les autorités marocaines disent ne pas connaître l'adresse des personnes à interroger. Ce sont, pour deux d'entre eux, des hauts personnages du régime actuel ...

Le juge français Patrick Ramaël évoque d'ailleurs la possibilité que le corps de Ben Barka soit

enterré dans cette prison ...

Ça n'est pas impossible qu'on l'y ait ramené. C'est pour ça que le juge Ramaël demande à ce que des fouilles soient réalisées. J'ai rencontré les frères Bourequat à leur sortie de Tazmamart, ils étaient absolument formels. En un après-midi, un bulldozer réglerait la question. On trouverait les corps ou pas et la question serait résolue.

Et si on ne trouvait pas le corps de Ben Barka, cela disculperait les Marocains ?

Pas du tout parce qu'il a pu être enterré ailleurs, en France comme au Maroc. Une autre version, peu crédible, affirmait que son cadavre amené au Maroc avait été dissous dans de l'acide.

De fait, que sait-on de manière certaine sur la mort de Mehdi Ben Barka ?

On sait qu'il a disparu ! On sait que cette disparition a été le résultat d'un plan qui implique évidemment les Marocains avec des complicités françaises peut-être américaines, sans doute israéliennes. Ben Barka dérangeait beaucoup de monde. Il y a eu un consensus entre un certain nombre de services.

Certains responsables français de l'époque peuvent-ils être visés ?

Une grande partie d'entre eux sont déjà morts. Quant aux autres, ils sont déjà âgés. C'est d'ailleurs pour cela que le juge manifeste une certaine hâte. Les personnes visées par ces mandats sont elles aussi d'un certain âge. Si l'ensemble du complot était révélé, on apprendrait qu'il y a eu des complices en France à un niveau beaucoup plus élevé que celui des seconds ou troisièmes couteaux qui ont été condamnés. C'est aussi la raison pour laquelle la règle du silence est aussi bien observée, ça risquerait de mouiller beaucoup de monde. Il y a un accord pour enterrer l'affaire comme a été enterré Ben Barka.

Sourc: [Le Figaro](http://www.lefigaro.fr)